Rapport annuel 2018

## Sommaire

[Mot du président 2](#_Toc9246829)

[Rapport de la direction 3](#_Toc9246831)

[Secrétaire général 3](#_Toc9246833)

[Défense des intérêts 6](#_Toc9246835)

[Technologie et innovation 8](#_Toc9246837)

[Consultation et réadaptation 9](#_Toc9246839)

[Membres et formation 11](#_Toc9246841)

[Finances, ressources humaines et services centraux 14](#_Toc9246843)

[Compte annuel consolidé 15](#_Toc9246844)

[Organisation 21](#_Toc9246848)

[Direction de la FSA 21](#_Toc9246849)

[Membres du Comité fédératif 21](#_Toc9246850)

[Membres de la direction 22](#_Toc9246851)

[Précieux bénévolat 22](#_Toc9246852)

[Nombre constant de membres 23](#_Toc9246853)

[Sections 23](#_Toc9246854)

[Rapport du président du Conseil des sections 23](#_Toc9246856)

[Section Oberland bernois 26](#_Toc9246858)

[Section Genêve 27](#_Toc9246860)

[Les manifestations de fin ou début d’année 28](#_Toc9246862)

[Engagement 29](#_Toc9246863)

[Prestations 30](#_Toc9246866)

[EBU 31](#_Toc9246869)

[Partenaires 32](#_Toc9246871)

[Dons 33](#_Toc9246873)

[Impressum 35](#_Toc9246875)

# Mot du président

## Rengagez-vous disaient-ils!

Cette phrase souvent prononcée par des légionnaires romains dans Astérix et Obélix a certainement une connotation ironique, narquoise ou sarcastique dans les célèbres et illustres ouvrages de René Goscinny. Cependant, la notion d’engagement reste entièrement d’actualité et n’a pris aucune ride lorsqu’on appartient à une minorité quelle qu’elle soit.

Un collectif, un individu s’engage pour une idée, une cause, un but, une finalité. L’engagement, au sens large du mot, s’entend comme une participation, qu’elle qu’en soit la forme, à une activité souvent liée à une association culturelle, politique, sociale, de loisir, humanitaire, caritative, syndicale, sportive, etc. Pour beaucoup de personnes engagées le mode d’implication est le bénévolat, ce qui rend ainsi indirectement hommage à Khalil Gibran qui a écrit dans Le Prophète (1923): «Vous donnez, mais bien peu, quand vous donnez de vos possessions. C’est lorsque vous donnez de vous-même que vous donnez véritablement».

Parfois, ce n’est que lorsque les défavorisés sont soumis à des pressions extrêmes qu’ils prennent conscience de la nécessité d’une participation plus intensive à la recherche de solutions de certains problèmes. Or, les défis qui attendent le monde du handicap visuel sont considérables. Pensons à la révision de lois qui assuraient jusqu’à présent des prestations convenables et qui sont en cours de démantèlement! Pensons à tous les efforts entrepris jusqu’à présent en matière de sécurité dans le domaine de la mobilité qui pourraient être affaiblis par de nouvelles pratiques, de nouveaux usages ou de nouvelles coutumes! Pensons à l’évolution des technologies qui ont constitué durant plusieurs décennies une ouverture extraordinaire en matière d’accessibilité à l’information, à la culture, aux médias etc., mais qui élèvent aujourd’hui de nouvelles barrières de plus en plus complexes à surmonter!

La mise en service des nouvelles rames de train intercity Dosto par les CFF fin 2018 qui resteront en exploitation jusqu’en 2060 et qui ne respectent pas les exigences de la législation suisse en matière d’accessibilité est exemple du manque de considération pour une minorité de la population qui, de surcroît, est loin d’appartenir à la frange des personnes favorisées disposant des moyens et des ressources discrétionnaires des Chemins de fer fédéraux et de Bombardier. Certains d’entre vous pourraient estimer que le combat pour une accessibilité aux transports publiques ne les concerne pas véritablement, mais alors, ils ne doivent pas oublier que dans leur quotidien ils bénéficient d’avantages et de prérogatives obtenues à la suite d’un engagement indéfectible, durable et constant de prédécesseurs qui ont su, sans se départir d’un esprit de tolérance et de conciliation, se faire entendre par les décideurs.

Chacun d’entre vous, adhérant de notre Fédération suisse des aveugles et des malvoyants, sympathisant ou tout simplement concerné par la malvoyance et la cécité doit apporter sa pierre à l’édifice en s’engageant activement auprès de toutes ses connaissances pour les sensibiliser à la mise en place d’un environnement favorable à l’épanouissement de tous les membres de la collectivité.

Soyez acteur et non allocataire ou prestataire!

Remo Kuonen

Légende de l‘image: **Remo Kuonen** président.

Légende de l‘image: Le président de la fédération, Remo Kuonen, à l’assemblée des délégués 2018.

# Rapport de la direction

## Une grande attention aux tâches importantes

### Secrétaire général

Lorsque la FSA présente des solutions pour que les personnes aveugles et malvoyantes puissent emprunter les transports publics de manière autonome et à égalité de droits, le message est repris par nos médias nationaux à des heures de grande écoute. Le 15 octobre 2018, le «Tagesschau» de la télévision alémanique a ainsi parlé de l’application «Intros», qui envoie diverses informations aux smartphones des usagers pour autant que les bus ou trams soient équipés en conséquence. Elle leur permet aussi de signaler au conducteur leur volonté de monter ou descendre du véhicule.

Notre quotidien n’est évidemment pas toujours aussi prometteur. Durant l’année sous revue, nous avons encore dû nous battre contre de nombreux obstacles, barrières et discriminations, au niveau de la fédération, des sections ou de chaque membre. Fort heureusement, la défense des intérêts de la FSA prend de l’ampleur dans les sections. Après Zurich-Schaffhouse, les sections bernoises et la section grisonne, les sections Nord-ouest de la Suisse et Argovie-Soleure ont elles aussi instauré en 2018 une défense professionnelle des intérêts à l’échelon régional.

En 2018, deux objets fédéraux passés en votation populaire ont retenu notre attention: «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)» et «Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (base légale pour la surveillance des assurés)». Nous n’avons pas formulé de recommandations de vote, mais nous avons surtout présenté de manière appropriée les conséquences que pourraient avoir ces votations. Dans le cas de Billag, la FSA a pour la première fois communiqué sous la forme d’un clip vidéo, qui à notre grande surprise est devenu viral, et qui donc a été partagé, apprécié et transmis un grand nombre de fois.

«La FSA s’engage activement pour une collaboration plus étroite entre les organisations qui œuvrent pour le bien des personnes aveugles et malvoyantes et du domaine du handicap en général». Cet engagement de la FSA formulé dans la nouvelle charte 2018 me tient personnellement très à cœur. La communauté des personnes aveugles et malvoyantes souffre encore du fait que de trop nombreuses voix s’expriment pour la défendre. Mais les choses changent. Les grandes organisations du handicap visuel devraient en effet signer ensemble le contrat portant sur l’octroi d’aides financières à partir de 2020 avec l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

La FSA va mettre à profit l’année intermédiaire 2019 pour revoir sa gestion financière conformément aux questions soulevées par l’OFAS. Tant la Confédération que les cantons souhaitent davantage opérer au niveau de la régulation, du contrôle et de l’assistance selon le principe de subsidiarité. Cela signifie que les pouvoirs publics n’interviennent que lorsque la FSA ne peut mobiliser elle-même les moyens nécessaires. La FSA ne reçoit quant à elle le soutien des donateurs privés ou des fondations que de manière subsidiaire, donc pour des prestations qui ne sont pas financées par les pouvoirs publics ou seulement en partie.

Les prestations du département Consultation et réadaptation, ainsi que celui des Membres et formation ont été soumises à un régime financier strict durant l’année. Comme dans certaines compétitions sportives où figures imposées et exercice libre sont réalisés et évalués distinctement, la FSA doit elle aussi catégoriser chaque prestation fournie. Certes, le critère de financement est prépondérant, mais il n’est pas le seul à avoir un caractère décisif. La FSA est libre à cet égard.

Le 16 juin 2018, les délégués ont élu Giuseppe Porcu, auparavant président de la section Suisse orientale, au Comité fédératif. Nos quelque 40 délégués et notre président entouré de ses 6 membres du comité ont piloté la fédération avec circonspection. Le conseil des sections et ses présidentes et présidents de section dynamiques ont favorisé et renforcé les liens avec les membres dans toutes les régions du pays. Une équipe motivée au Secrétariat général et au Secrétariat romand, de même que des directions et collaborateurs engagés dans les antennes de la FSA, ont garanti le bon fonctionnement de notre organisation. Nos organisations partenaires ont contribué à la mise en œuvre des demandes et doléances de la FSA. Les pouvoirs publics, de même qu’un grand nombre de donatrices et donateurs, ont offert à la FSA sécurité financière et indépendance.

Kannarath Meystre

Légende de l‘image: **Kannarath Meystre** secrétaire général.

## Un élément indispensable de l’ordre politique

### Défense des intérêts

En Suisse, l’ordre politique passe par une organisation des intérêts, par exemple lors des débats parlementaires ou en politique communale. Les décisions, nouvelles dispositions ou modifications des conditions sont ainsi toujours prises en fonction de l’issue des discussions entre intérêts organisés. Mais comment comprendre «intérêts»? Ce terme vient du latin interesse et signifie «être de la partie», «être parmi». La défense des intérêts de la FSA se veut donc la «voix qui unit» les personnes concernées.

Dans notre pays, le système politique est censé garantir la prise en compte des intérêts et droits des entités de taille modeste par rapport à un plus grand ensemble. La défense des intérêts de la FSA est clairement une entité de taille modeste. Les droits fondamentaux, tels qu’inscrits dans la Constitution fédérale, renforcent notre unité.

Le soutien que nous avons perçu en 2018 est exprimé sous forme de dons par la population en faveur de notre fédération, la plus grande organisation suisse d’entraide, ou justement de défense des intérêts des personnes aveugles et malvoyantes. Des particuliers, des fondations et diverses organisations ont ainsi généreusement contribué à la subsistance et à la fourniture de prestations de la FSA pour que les personnes aveugles ou fortement malvoyantes puissent vivre comme elles le souhaitent.

#### La politique financière prend le dessus

En 2018, notre quotidien n’a toutefois pas changé fondamentalement. Les intérêts et besoins des personnes aveugles et malvoyantes ont hélas souvent été négligés. Trois collaborateurs concernés (170 pour cent de poste) au secrétariat général et six employés fixes au sein de sept sections ont traité d’innombrables thématiques en 2018. Nos interventions et doléances ont porté sur des situations dans lesquelles nos intérêts avaient été ignorés ou bafoués. Comme ces dernières années, nos efforts ont surtout porté sur les questions de mobilité dans l’espace public et sur les services et prestations des pouvoirs publics. La défense des intérêts a régulièrement rendu compte de ses activités dans son «Newsticker» (fil actualité mensuel) et dans le journal des membres «Clin d’œil». Espérons qu’à l’avenir d’autres sections mettront rapidement en place une défense des intérêts pour renforcer encore la présence de la FSA et lui permettre d’avoir un plus grand impact. Nous devons défendre nos droits!

Il ne suffit manifestement pas à notre pays de disposer d’un article constitutionnel et d’une loi sur l’égalité ou d’adhérer à une convention de l’ONU. Au niveau politique fédérale, mais aussi au niveau cantonal et communal, qui est de plus en plus important pour nous, la sensibilité aux questions des intérêts des personnes aveugles et malvoyantes fait défaut. La politique en faveur des personnes handicapées cède aujourd’hui la place à la politique financière.

#### Intérêt et écho dans les médias

Au cours de l’année sous revue, la défense des intérêts de la FSA a constaté un intérêt accru des médias, qui représentent la société civile, envers ses activités. Le destin de personnes concernées que nous présentons dans nos mailings d’appel aux dons est régulièrement repris et développé par divers journaux. Plusieurs médias ont rapporté fin avril 2018 la cérémonie d’inauguration de notre maquette tactile du Palais fédéral, en présence de nos partenaires des Lions et du Conseiller fédéral Ueli Maurer. Lors de la Journée internationale de la canne blanche 2018, nos sections ont organisé de nombreuses actions et activités à l’attention du public, ce qui a suscité un écho médiatique intéressant. Début novembre, les personnes intéressées ont pu lire dans la presse dominicale que la FSA considérait les véhicules silencieux utilisés en mobilité électrique (trottinettes, vélos et autres), dont l’usage est en vogue, comme autant de dangers. La FSA a alors demandé que ces engins émettent eux aussi un signal sonore pour que les personnes aveugles et malvoyantes puissent mieux les percevoir. La FSA est un élément indispensable de l’ordre politique suisse en sa qualité d’organisation de défense des intérêts des personnes aveugles et malvoyantes. Nous sommes prêts!

Quote: «Merci pour l’information ‹Newsticker› FSA. Je signerai, c’est clair et net.» W.Q., membre de la FSA.

Légende de l‘image: Mailing d’appel aux dons de septembre: la technologie des moyens auxiliaires renforce l’autonomie des personnes concernées comme Luciano Butera, responsable du service spécialisé T&I, pour le quotidien professionnel et les déplacements.

Légende de l‘image: Le Conseiller fédéral Ueli Maurer lors de son discours devant la maquette tactile du Palais fédéral, encore cachée, avant sa remise officielle.

Légende de l‘image: Journée de la canne blanche 2018: sensibilisation sur la nécessité de libérer les lignes de guidage sur la place de la Gare à Bienne.

## Des prototypes pour des solutions globales

### Technologie et innovation

Avec l’application «Intros» développée en 2018, le service spécialisé T&I a misé sur une solution prototype. Un essai pilote a permis d’évaluer les exigences, la faisabilité et les avantages. L’application a ensuite été développée jusqu’à sa mise sur le marché, notamment sur la base des retours des membres.

«Intros» répond à une demande élémentaire: permettre et faciliter l’utilisation des transports publics aux personnes aveugles et malvoyantes; l’application a été développée en partenariat avec les Lions Suisse-Liechtenstein et en coopération avec des entreprises informatiques et de transport – un projet complexe. L’application conçue d’abord pour iOS (11.3 et plus) puis pour Android doit en effet assurer l’interaction véhicule-passager via Bluetooth. «Intros» y parvient, comme la phase prototype entre-temps achevée l’a démontré. L’important fut alors de concevoir une application simple pour les utilisateurs malgré une solution complexe qui a dû prouver son utilité dans le cadre de ce projet.

Le service T&I tenait en outre à développer l’application comme il le souhaitait et le chemin emprunté s’est avéré le bon. Un concept qui devrait aussi être appliqué à d’autres sujets, comme l’utilisation d’appareils ménagers ou l’orientation de piétons aveugles, et qui donc pourrait être porteur d’avenir. De plus, un prototype sert de modèle d’exposition d’une approche pratique pour les utilisateurs, les clients et le public.

Légende de l‘image: Premier test grandeur nature à Baar (ZG).

#### Service-Information

**Chiffres clés «Intros»**

• «Intros» est disponible gratuitement dans l’App Store depuis début septembre 2018 et a été téléchargé plus de 200 fois à fin 2018.

• 93 pour cent des testeurs ont trouvé utile l’application selon l’évaluation «usability survey de ‹Intros›» et recommanderaient l’application.

## Des offres conformes aux besoins

### Consultation et réadaptation

Les services de consultation de la FSA fournissent un soutien pour toute demande liée au handicap visuel. La fédération adapte son offre aux besoins des clients, comme le «Job Coaching» le démontre.

Le projet «Job Coaching» lancé en 2016 est le fruit d’une demande croissante en conseils spécifiques pour la recherche d’emploi, le maintien du poste et la planification de carrière. Durant la phase test déjà, cette offre a suscité un vif intérêt. La FSA a donc décidé durant l’été 2018 de pérenniser cette nouvelle prestation, désormais rattachée au département Consultation et réadaptation aux côtés des domaines spécialisés «Travail social et réadaptation». Sa plus-value consiste à offrir un conseil professionnel et durable pour les clients ayant des demandes en lien avec le monde du travail, en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Deux coachs mandatés par les offices AI ou les ORP accompagnent les personnes en recherche d’emploi et les employés tout au long du processus de postulation ou de réorientation professionnelle. À la différence des offres classiques de job coaching, les éléments spécifiques au handicap visuel ont une place prépondérante. Les coachs coopèrent ainsi étroitement avec d’autres spécialistes dans les domaines «Basse vision», «Orientation et mobilité» et «Activités de la vie journalière». Cette coopération est utile par exemple pour apprendre un nouveau chemin pour se rendre au travail ou aménager de manière optimale la place de travail. Nombre de clients sollicitent cette offre de leur propre initiative. Le travail social effectué par les services de consultation indique toutefois aussi que des clients ont besoin du «Job Coaching» suite à une insécurité en lien avec la planification de carrière ou la gestion du handicap visuel sur le lieu de travail. Avec le client et le travailleur social, les coachs développent des stratégies pour la recherche d’emploi et le maintien du poste.

#### L’entraide pour trouver un emploi

Le cours «Réussir la recherche d’emploi avec un handicap visuel» de la FSA, intégré à l’offre de cours normale durant l’année sous revue après un essai fructueux fin 2017, permet aux participants d’optimiser leur dossier de candidature et d’obtenir de précieux conseils pour la recherche d’emploi. Depuis 2018, les personnes en recherche d’emploi disposent d’un autre outil pour mieux gérer elles-mêmes leur candidature, au sens de l’entraide: le guide éponyme «Réussir la recherche d’emploi avec un handicap visuel» présente divers concepts pour une présentation professionnelle à l’écrit comme en personne ainsi que des solutions pour gérer de manière souveraine un handicap visuel au cours du processus de candidature. Ce guide, universellement accessible, est mis à disposition gratuitement sur le site internet de la FSA en allemand, français et italien.

Durant l’année sous revue, les coachs ont reçu majoritairement des demandes de personnes en recherche d’emploi et de personnes concernées par la perte d’un emploi. À l’avenir, l’offre doit suivre davantage une approche préventive. Les employés peuvent s’adresser au «Job Coaching» dès qu’ils se sentent menacés sur leur lieu de travail en raison de leur handicap visuel. Il en va de même pour les supérieurs qui constatent des difficultés pour leurs collaborateurs aveugles ou malvoyants. Des solutions peuvent être conçues avec les coachs afin d’éviter la perte d’un poste. Il suffit souvent de mesures comme l’utilisation de moyens auxiliaires ou la modification du cahier des charges.

Légende de l‘image: Catherine Rausch, responsable «Job Coaching», conseille les personnes en recherche d’emploi et employés aveugles ou malvoyants.

#### Service-Information

**Chiffres clés**

• 2’866 clients des services de consultation en 2018 (sans les conseils brefs de moins d’une heure)

• 30’118 heures de consultation et de réadaptation

• 6’484 heures de soutien informatique pour les personnes concernées

## Une base renforcée, des sections plus fortes

### Membres et formation

L’échange d’informations et la collaboration entre les sections ont augmenté quantitativement et qualitativement. La FSA soutient ainsi ses membres qui bénéficient d’un encadrement bienvenu. Les offres professionnelles du département Membres et formation favorisent une plus grande autonomie et servent aussi à profiter davantage de la vie.

Comme ces dernières années, l’offre de prestations de la FSA a été fortement sollicitée en 2018 par les sections et les membres, par exemple avec des envois fiables et ponctuels sur mandat des sections. L’envoi mensuel des listes de membres et la collaboration fructueuse avec les responsables des mutations au sein des sections a permis de garder à jour la base de données des membres. Les collaboratrices et collaborateurs du département Services aux membres et aux sections ont pour ambition de fournir des prestations et des conseils de haute qualité, ce qu’ils ont à nouveau réussi au cours de l’année sous revue. En 2018, la collaboration a une fois de plus été empreinte de respect, d’estime réciproque et d’ouverture, une condition essentielle pour aborder et résoudre au plus vite les situations potentiellement conflictuelles. Une offre de coaching a été pérennisée par le département en 2018 et a déjà été sollicitée par certaines sections. Les sections comptant leur propre service de défense régionale des intérêts ont pour priorité de développer et de mettre en œuvre une culture de direction. Au cours de l’année sous revue, l’offre de cours pour les comités des sections a été étoffée d’un cours sur les prestations. Il en résulte un document remis aux sections qui présente l’ensemble des prestations FSA avec indication des interlocuteurs compétents.

#### Développer les aptitudes et compétences

En 2018, les personnes aveugles et malvoyantes ont à nouveau pu développer leurs aptitudes et compétences et en acquérir de nouvelles grâce à quelque 200 cours et dans 40 groupes créatifs. Ces cours avec nuitées, cours journaliers ou cours semestriels sont proposés en coopération avec nos sections et partenaires dans toute la Suisse. Cette offre diversifiée permet aux participants de maintenir et de regagner leur habileté, autonomie, confiance et sécurité au quotidien. Qu’il s’agisse d’améliorer l’orientation spatiale par un cours, de développer l’habileté manuelle au sein d’un groupe créatif ou d’étancher sa soif de connaissances en suivant un cours d’histoire de l’art, les talents et compétences ont été développés et de nouvelles aptitudes acquises. La FSA a aussi soutenu les cours de l’École de la pomme permettant d’apprendre à mieux gérer les nouveaux médias et l’offre de «Blindspot» pour les jeunes personnes concernées.

#### Communauté et formation continue

Unique organisation d’entraide active à l’échelon national, la FSA dispose de cinq centres de jour répondant aux besoins des personnes en situation de handicap visuel. Dans ces centres de formation et de rencontre (CFR), les personnes concernées trouvent une communauté et peuvent y exercer leur créativité et leur habileté manuelle avec un encadrement professionnel. Après une année 2017 agitée au cours de laquelle l’objectif de réduire de 50% le déficit de tous les CFR d’ici 2020 a été abordé avec courage, les centres FSA ont entamé l’année sous revue avec un élan retrouvé. Les responsabilités ont été étendues et la mise en œuvre des mesures d’économie a eu des effets concrets qui n’ont pas toujours été compris par tous, ces changements étant sources d’insécurité et de malaise. Grâce à un intense travail d’explication et d’information, il a été toutefois possible de faire progressivement comprendre le sens de ces mesures et d’obtenir un soutien correspondant.

Dans nos CFR, les personnes concernées aux parcours fort différents peuvent partager leurs expériences autour d’un repas, fêter, bricoler et créer, donc satisfaire à leurs besoins respectifs. Le quotidien des CFR est aussi fait de collaboration dans des groupes de travail, de présentation d’idées et de propositions. L’histoire des CFR se poursuit, façonnée par des personnes aveugles et malvoyantes, avec le soutien et l’encadrement de la FSA.

Quote: «J’ai gagné en assurance, je me connais mieux et je me sens plus forte.» M.R., participante CFR

Légende de l’image: Artisanat et bricolage au sein d’un groupe créatif de la FSA.

#### Service-Information

**Chiffres clés**

• 90 courriers pour à chaque fois environs 300 membres

• 96’820 pages en gros caractères

• 5’065 envois de courriels

• 742 envois en braille

• 1’129 envois de CD en format Daisy

• 42 cours en bloc, 18 cours semestriels, 124 cours journaliers avec au total 2’955 participants

• 40 groupes créatifs avec 1’422 unités de cours de 3 heures pour 385 participants

## Un véritable service d’appui

### Finances, ressources humaines et services centraux

Le département Finances, ressources humaines et services centraux sert d’interface entre les divers départements, traite et compile les renseignements professionnels, gère les flux financiers, veille au recrutement et l’encadrement des collaborateurs ainsi qu’au maintien de l’infrastructure – un centre névralgique au mandat global.

Les Finances, ressources humaines et services centraux ne sont pas le premier département auquel on pense lorsque l’on parle de la FSA. Pourtant, il fournit un soutien constant et performant aux unités chargées des prestations à l’externe. Outre diverses tâches liées aux activités quotidiennes, la comptabilité financière produit régulièrement des rapports pour l’équipe dirigeante, le Comité fédératif et le Conseil des sections et facilite ainsi le pilotage des opérations financières de la FSA. Face aux exigences croissantes qui résulte du contrat actuel portant sur l’octroi de subventions et de celui qui devra être signé au cours de l’année à venir avec l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le service spécialisé Controlling élabore les bases et canaux appropriés pour un reporting rapide et significatif sur les points essentiels.

#### Un encadrement professionnel des collaborateurs

Suite à la réorganisation décidée par le Comité fédératif au 1er janvier 2018, le département ressources humaines fait désormais partie du département Finances et services centraux en tant que service ressources humaines. Beatrice Roschi dirige ce service depuis avril 2018 suite à la fin du mandat de Hans-Ulrich Zürcher qui dirigeait le département RH a.i. Elle est épaulée depuis juillet par Gabriela Denzler, collaboratrice spécialisée à 60%. Ainsi s’est donc achevée une période intensive au cours de laquelle l’équipe RH a dû fournir ses prestations avec moins d’un équivalent plein temps. Un encadrement professionnel des collaborateurs est désormais à nouveau garanti tous les jours de la semaine.

En 2018, la FSA a accueilli 20 nouveaux collaborateurs, dont 5 stagiaires et 2 collaborateurs avec un handicap visuel. Les possibilités de formation et de formation continue ont une fois de plus été fortement sollicitées en 2018: Au total, les collaborateurs de la FSA ont suivi plus de 200 jours de formation continue, dont 38 à l’interne et 169 à l’externe. En mai s’est tenue pour la 3ème fois la journée d’introduction pour les nouveaux collaborateurs. 15 personnes en ont profité pour se faire une idée générale de tous les départements de la FSA et nouer des contacts.

Fin août 2018 a eu lieu l’excursion bisannuelle du personnel – un franc succès! Les collaborateurs de la FSA de toute la Suisse ont visité l’école de chiens-guides à Allschwil BL. Grâce à des exposés clairs et des explications passionnantes, ils ont ainsi pu mieux comprendre comment un chien-guide est formé. Certains avaient même envie de ramener un chien!

#### Un bon fonctionnement de l’environnement professionnel

Le département services centraux est quant à lui chargé du bon fonctionnement de l’environnement professionnel, par exemple en préparant à temps les salles de réunion, en veillant au réapprovisionnement en matériel de bureau, en acheminant le courrier et en éliminant correctement les déchets. Les collaborateurs du service Infrastructure ont eux aussi un rôle fondamental, par exemple pour l’impression en braille. Des documents livrés à temps et imprimés correctement en braille sont aussi un élément de notre carte de visite, à l’instar d’un accueil cordial et professionnel des visiteurs par nos réceptionnistes.

Légende de l‘image: Parcours de formation à l’école de chiens-guides à Allschwil.

Légende de l‘image: L’accueil au secrétariat général.

# Compte annuel consolidé

Finances

La présentation des comptes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est réalisée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (établissement des comptes des organisations sociales d’utilité publique à but non lucratif). Celles-ci sont obligatoires pour les organisations munies du label de qualité ZEWO. Les comptes annuels ont par ailleurs été vérifiés par l’organe de révision externe von Graffenried Treuhand SA à Berne.

Ce document contient, outre les chiffres de la FSA, ceux d’Accesstech SA et de Solsana SA. Accesstech SA, dont nous détenons 55% des parts (année précédente 45%), a été consolidée pour la première fois. Solsana SA (participation 100%) est devenu provisoirement un hôtel pop-up avant le rachat des actions par les futurs acheteurs en 2019.

En raison de ce changement dans le périmètre de consolidation, il est difficile de comparer cet exercice comptable à celui de l’année précédente.

La comparaison du bilan 2018 avec celui de l’année précédente montre que nos actifs et nos passifs ont augmenté d’environ Mfr. 977. En ce qui concerne les actifs du bilan, les actifs circulants ont augmenté de Mfr. 974 et les actifs immobilisés de Mfr. 3. Du point de vue du financement (passifs), la valeur des engagements à court et long terme a augmenté respectivement de Mfr. 249 et Mfr. 461, alors que le capital de fonds à affectation spéciale a diminué de Mfr. 195. Suite à la perte d’exploitation opérationnelle 2018, le capital de l’organisation a diminué de Mfr. 454.

Le compte d’exploitation 2018 a clôturé avec un résultat annuel négatif avant variation des fonds de Mfr. 486, soit une progression de Mfr. 1’423 par rapport au résultat de l’année 2017. Les recettes se sont élevées à Mfr. 22’824, les dépenses à Mfr. 23’699.

Malgré un environnement de placement exigeant sur les marchés financiers en 2018, nous avons tout de même pu à nouveau réaliser un résultat financier positif de Mfr. 403.

Mfr. 195 ont été prélevés sur les fonds à affectation spéciale pour servir le but des fonds concernés.

Le résultat avant variations de capital est ainsi négatif de Mfr. 291. Compte tenu de prélèvements de fonds à hauteur de Mfr. 452, le déficit a diminué à Mfr. 2 (après participations minoritaires).

Ce résultat indique que les efforts permanents de maîtrise des coûts et d’augmentation des recettes ont porté leurs fruits. C’est la seule manière de garantir à l’avenir la pérennité financière de la FSA et par conséquent sa vocation statutaire.

# Bilan en Mfr.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Actif** **31.12.2018** **31.12.2017** | | | |
| **Total Actif** | **30’790** | **29’813** |
| **Actifs circulant** | **7’406** | **6’432** |
| Liquidités | 5’520 | 5’845 |
| Créances | 1’380 | 617 |
| Stocks et travaux en cours | 427 | 239 |
| Compte de régularisation actifs | 79 | -269 |
|  |  |  |
| **Actif immobilisé** | **23’384** | **23’381** |
| Immobilisations corporelles meubles et immeubles | 6’181 | 6’051 |
| Immeuble Ramsteinerstrasse | 1’384 | 1’427 |
| Immobilisations financières | 15’792 | 15’904 |
| Immobilisations incorporelles | 27 | 0 |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Passif** **31.12.2018** **31.12.2017** | | | |
| **Total Passif** | **30’790** | **29’813** |
| **Engagements à court terme** | **1’894** | **1’645** |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 728 | 907 |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations envers les organisations proches | 270 | 23 |
| Engagements à court terme rémunérés | 50 | 50 |
| Autres engagements | 2 | 8 |
| Compte de régularisation passifs | 844 | 656 |
|  |  |  |
| **Engagements à long terme rémunérés** | **2’080** | **2’675** |
|  |  |  |
| **Autres engagements à long terme** | **2’500** | **1’500** |
|  |  |  |
| **Provisions** | **256** | **200** |
|  |  |  |
| **Capital des fonds à affectation spéciale** | **918** | **1’113** |
|  |  |  |
| **Capital de l’organisation sans part des minoritaires** | **22’226** | **22’680** |
| Capital libre généré | 9’122 | 9’458 |
| Capital lié généré (fonds libres) | 13’105 | 13’557 |
| Résultat annuel | -2 | -335 |
|  |  |  |
| **Parts des minoritaires Accesstech SA** | **916** | **0** |
| Parts des minoritaires aux fonds propres | 752 | 0 |
| Parts des minoritaires au résultat annuel | 163 | 0 |

Les comptes annuels détaillés 2018 avec l’annexe peuvent être téléchargés sur notre site internet sbv-fsa.ch.

# Compte d’exploitation en Mfr.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **2018** | **2017** |
| **Total des produits** | **22’824** | **19’059** |
| **Donations reçues** | **9’972** | **9’559** |
| Dons | 7’799 | 8’442 |
| Cotisations des membres | 45 | 45 |
| Legs / successions | 2’128 | 1’071 |
|  |  |  |
| **Produits des prestations fournies** | **12’853** | **9’500** |
| Prestations sur mandats publics | 6’572 | 6’283 |
| Autres produits d’exploitation | 6’281 | 3’218 |
|  |  |  |
| **Total des charges** | **-23’699** | **-22’069** |
| Charges de personnel | -10’307 | -11’325 |
| Frais de voyage et de représentation | -350 | -368 |
| Charges d’exploitation | -8’254 | -5’720 |
| Soutiens | -1’613 | -1’413 |
| Frais d’entretien | -518 | -550 |
| Charges de collecte de fonds | -2’390 | -2’393 |
| Amortissements | -267 | -301 |
|  |  |  |
| **Résultat d’exploitation** | **-875** | **-3’010** |
|  |  |  |
| **Résultat financier** | **403** | **577** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel avant résultat exceptionnel** | **-472** | **-2’433** |
|  |  |  |
| **Résultat hors exploitation** | **-70** | **-3** |
|  |  |  |
| **Résultat exceptionnel** | **55** | **528** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel avant variation des fonds** | **-486** | **-1’909** |
|  |  |  |
| **Variation des fonds à affectation spéciale** | **195** | **174** |
|  |  |  |
| **Résultat avant variation de capital** | **-291** | **-1’735** |
|  |  |  |
| **Variation du capital de l’organisation** | **452** | **1’400** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel** | **161** | **-335** |
| dont: Résultat annuel FSA | -2 | -335 |
| dont: Parts des minoritaires au résultat annuel Accesstech SA | 163 | 0 |

#### Principes (conformément aux statuts en vigueur)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est l’organisation nationale dans laquelle les personnes aveugles et malvoyantes s’unissent pour s’entraider, déterminer elles-mêmes leurs besoins et défendre leurs intérêts.

• La FSA travaille en collaboration avec des organisations actives dans le domaine du handicap en Suisse et dans le monde;

• La FSA est d’utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif;

• La FSA contribue à la mise en œuvre de la législation en fournissant des prestations aux personnes aveugles et malvoyantes sur mandat des autorités;

• La FSA est indépendante sur le plan politique et neutre en matière religieuse.

#### Forme juridique

La FSA est une association au sens de l’art. 60 ss du Code civil suisse. Elle a son siège à son secrétariat.

#### But

La FSA a pour buts:

• de défendre et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que de leurs proches;

• de promouvoir l’autonomie et l’intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes;

• de rassembler et de renforcer le lien de solidarité entre les personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays;

• d’informer et de sensibiliser le public sur les attentes et les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

#### Moyens

Pour atteindre ses buts, la FSA s’emploie notamment:

• à exercer une influence sur la législation et l’exécution des lois;

• à soutenir les personnes aveugles et malvoyantes en leur fournissant des conseils, une réadaptation, une formation et une formation continue ainsi que des aides financières;

• à promouvoir les réseaux de personnes aveugles et malvoyantes;

• Sensibilisation du public;

• à conseiller les autorités, employeurs, établissements scolaires et autres institutions et particuliers sur les questions d’intégration des personnes aveugles et malvoyantes et à écarter les barrières de toutes sortes;

• à conclure des contrats d’aides financières avec les autorités.

Les moyens financiers de la FSA proviennent:

• des cotisations des sections;

• des dons et legs;

• des contributions des assurances sociales et des institutions de droit public;

• des recettes issues des prestations fournies;

• des revenus de la fortune.

# Organisation

## Direction de la FSA

### Membres du Comité fédératif

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** | **Département** | **en fonction Amt** |
| **Remo Kuonen** | Président | Personnel, relations nationales et internationales | depuis 2009 |
| **Urs Kaiser** | Vice-président | Développement de l’organi- sation, technologie et innovation | depuis 2009 |
| **Corinne Aeberhard** |  | Finances et controlling | depuis 2011 |
| **Adeline Clerc** |  | Membres et formation | depuis 2017 |
| **Christoph Käser** |  | Conseil et réadaptation | depuis 2017 |
| **Michaela Lupi** |  | Marketing et recherche de fonds | depuis 2017 |
| **Ismaël Tahirou** |  | Défense des intérêts et communication | jusqu‘en 2018 |
| **Giuseppe Porcu** |  | Défense des intérêts et communication | depuis 2018 |

### Membres de la direction

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** | **en fonction** |
| **Kannarath Meystre** | Secrétaire général | depuis 2010 |
| **Marja Kämpfer** | Responsable du secrétariat de direction, secrétaire générale adjointe | depuis 2000 |
| **Philipp Thommen** | Responsable Membres et formation | depuis 2012 |
| **Alfred Rikli** | Responsable Défense des intérêts | depuis 2013 |
| **Philippe Gerber** | Responsable Conseil et réadaptation | depuis 2016 |
| **Martin Schneider** | Responsable Finances, ressources humaines et services centraux | jusqu’en 2018 |

## Précieux bénévolat

Les nombreux bénévoles qui s’engagent dans toute la Suisse aux côtés de la FSA sont de véritables alliés pour les personnes aveugles et malvoyantes. En excursion ou en voyage, ils leur permettent en effet de vivre des moments d’insouciance. Nos membres rencontrent aussi souvent de grandes difficultés pour se rendre à une consultation médicale. VoiceNet, en tant que média audio interactif, est un vecteur important d’informations pour nos membres et est alimenté grâce aux nombreux bénévoles qui lui prêtent leur voix.

Les bénévoles des centres de formation et de rencontre de la FSA sont aussi des alliés indéfectibles, que ce soit pour s’occuper des personnes qui fréquentent les CFR ou aider à préparer un repas. Les bénévoles offrent leur temps aux personnes aveugles et malvoyantes et permettent à la FSA de proposer une offre diversifiée et utile. Ils méritent donc toute notre estime et admiration, de même qu’un immense merci. Les personnes aveugles et malvoyantes leur font confiance dans de nombreuses situations pour mener une vie aussi autonome que possible.

**Chiffres clés**

• Nombre d’heures de bénévoles 8’567

• Correspond aux postes à temps plein 3,91

• Nombre de bénévoles 170

### **Nombre constant de membres**

**Statistique des collaboratrices et collaborateurs**

• 116 collaboratrices et collaborateurs incl. apprentis et stagiaires pour 77,4 postes à plein temps

• Dont 25 collaboratrices et collaborateurs aveugles ou malvoyants pour 14,75 postes à plein temps

**Statistique des membres**

**Mouvements**

• Arrivées: 263

• Départs: 158

• Décès: 204

• Nombre de membres: 4'386 (au 31 décembre 2018)

**Evolution du nombre de membres**

• 4’386 (2018)

• 4’487 (2017)

• 4’534 (2016)

# Sections

## Collaboration efficace

### Rapport du président du Conseil des sections

Le Conseil des sections, organe composé des présidentes et présidents de sections, s’est réuni à 6 reprises en 2018. En raison de la nouvelle charte de la FSA, approuvée lors de l’assemblée des délégués, les sections et leurs souhaits sont mieux pris en compte.

Le Conseil des sections (CS) travaille en étroite collaboration avec le Comité fédératif (CF) et la direction et peut donner son avis et influencer des décisions. Lors de la présentation du budget 2019, il nous est apparu que le revenu des legs était trop important, ce qui avait pour conséquence de fausser le résultat. Le CF en a pris note et en a tenu compte dans sa version finale du budget. Lors de décisions stratégiques que la FSA doit prendre, le CS est consulté et donc est partie prenante de ces décisions.

#### Consolider l’avenir

La nouvelle charte de la FSA a été adoptée lors de l’assemblée des délégués (AD). Elle est le fruit de 2 séances du CS ainsi que d’une réunion commune avec la direction et le CF. Cette nouvelle charte s’appuie sur les statuts de 2013 mais surtout sur les réflexions qui sont sorties des différents groupes de travail. C’est un document qui va nous servir à tous, organes et membres de la FSA pour consolider les fondements de la Fédération. Les sections et les membres sont parties prenantes de la charte ce qui démontre leur implication dans les régions.

#### Garantir la pérennité

La stratégie 2020–2023 se base sur la charte mais est une continuité de la stratégie actuelle. Le CS, comme pour la charte, a été sollicité pour sa mise en œuvre. Les sections et leurs membres sont la base de la FSA. Le CS veille en priorité à ce que les soutiens logistiques et financiers qui leurs sont alloués demeurent et soient renforcés. Mais aussi il travaille pour garantir la pérennité de la FSA. Le CS est sollicité dès à présent pour influencer dans quelle direction doivent être organisés les cours de la FSA.

Le CS peut, ce qui ne fut pas le cas en 2018, faire des propositions en son nom à l’AD. Par contre, il a discuté des propositions des délégués et a pris position pour quelques-unes d’entres-elles. Les délégués ont de ce fait pu prendre des décisions en tenant compte de l’avis du CS.

Il fixe les principes applicables aux ressources matérielles et financières que la FSA met à la disposition des sections, en veillant à une répartition équitable. Les contrats de prestation que les sections peuvent engager avec la FSA ont été discutés quant au meilleur équilibre financier entre les régions.

#### Être visible

Le CS est une plateforme d’échanges d’informations et de coordinations entre les sections et entre celles-ci et la direction. Les buts et les grandes lignes de la Journée de la canne blanche (JCB) sont discutés et décidés lors de nos rencontres. Ce sont les sections qui s’organisent ensuite elles-mêmes. Il y a de ce fait une certaine cohésion entre les sections mais aussi une certaine liberté d’action en fonction des ressources disponibles dans les régions.

Le CS a reçu des intervenants externes, La Poste par exemple ou l’UCBA. Des projets ont été présentés ce qui permet aux présidentes et présidents d’en parler dans leurs sections. Une matinée, lors de la dernière séance de l’année, a été organisée avec l’Ecole de la Pomme, AccessAbility et le département T&I de la FSA. Cela a permis d’engager des échanges, de tisser des liens et surtout de mieux comprendre quel est le rôle de chacune de ces organisations. Les présidentes et présidents sont maintenant plus à même de répondre aux interrogations de leurs membres.

#### Conclusions

En résumé et en énumérant de cette manière tous les dossiers qui ont été discutés lors de nos nombreuses séances, je constate que nous avons travaillé parfaitement en ligne avec les tâches qui nous sont attribuées. La collaboration efficace entre les sections mais surtout avec le CF et la direction a montré que nous sommes partie prenante de l’organisation, que le relais entre les membres et leurs présidentes et présidents sont pris en compte lors de nos échanges et que l’avenir de la FSA est de ce fait le souci de tous.

Il faut malgré tout souligner que la charge de travail des membres du CS est importante et le dévouement des présidentes et présidents à prendre en compte avec sérieux. Attention à ne pas charger trop le bateau, à donner trop de tâches aux sections et à finalement mettre en péril le travail des sections et bien entendu des présidentes ou présidents qui les dirigent.

Légende de l‘image: Gabriel Friche président du Conseil des sections et de la section Jura.

## Mieux prendre conscience des possibilités

### Section Oberland bernois

Présidée par Bruno Seewer et un comité attentif aux coûts, la section Oberland bernois a suivi résolument sa ligne en 2018: réduire les dépenses sans péjorer les prestations proposées et intéresser davantage les jeunes membres.

La première assemblée générale (AG) de la section Oberland bernois dirigée par Bruno Seewer à l’hôtel Freienhof à Thoune a commencé en fanfare: Hans von Bergen, accompagné de sa clarinette, a rapporté avec humour un voyage en train vers Berne, au cours duquel un voyageur qui avait le hoquet n’a pas manqué de faire du bruit. L’humoriste invité, qui est lié à la section, y a vu une occasion de fonder une organisation d’entraide, par analogie à la FSA.

Quoi qu’il en soit, Bruno Seewer, en présence de son prédécesseur Dieter Leute, a ensuite dirigé l’AG de main de maître en donnant souvent la parole aux membres du comité. Les 15 points à l’ordre du jour ont presque tous été traités à l’unanimité des membres présents. Signalons notamment un effectif relativement constant de 150 membres, une perte de 3360 francs dans les comptes annuels, soit une réduction des deux tiers par rapport au budget, et une fortune de près de 80 000 francs à fin 2017.

#### Eliminer le déficit structurel

Les efforts pour réaliser des économies sont maintenus, par exemple en supprimant sans remplacement des séances du comité sans toucher aux valeurs sûres de l’offre de prestations, telles que les excursions ou un loto. Bruno Seewer a à cœur de réduire au plus vite la charge du déficit structurel, notamment en introduisant une adhésion passive dans diverses catégories, ce qui a été adopté très facilement par l’AG 2018. Outre les honneurs rendus à des membres de longue date de la section, il a été possible d’obtenir des informations de première main de la part des oratrices invitées, dont Adeline Clerc (comité fédératif), Angela Bollinger (Das B, précédemment Beratungs- und Rehabilitationsstelle Berne BRSB) ainsi qu’Esther Garo et Franziska Roggli (Défense des intérêts du canton de Berne).

Cette dernière, qui a pris ses fonctions en début d’année seulement, a présenté ses premiers projets (gare routière Interlaken-Ouest et Spiez), ce qui a incité le président de la section Bruno Seewer à inviter les membres à signaler sans délai les obstacles gênants et autres problèmes rencontrés sur le domaine public.

Au final, la section Oberland bernois semble parée pour relever les défis à venir, et ce d’autant plus si elle parvient à intéresser davantage de jeunes aveugles et malvoyants dans la région.

Légende de l‘image: Le président Bruno Seewer a dirigé pour la première fois l’assemblée générale ordinaire de la section Oberland bernois.

Légende de l‘image: Mot de bienvenu d’Adeline Clerc en qualité de membre du Comité fédératif, invitée pour l’occasion.

## Importance de la culture, du sport et de la convivalitié

### Section Genêve

Pour sa première assemblée générale en qualité de nouveau président, Laurent Castioni a déroulé l’ordre du jour à une assemblée 2018 acquise et satisfaite de l’année.

Dans cet exercice, il est épaulé par le vice-président Jean-Luc Widler, en charge des questions liées à la défenses des intérêts des membres genevois. Les invités du jour, Remo Kuonen, président de la FSA, Michel Philippi, président de l’ABA, Marja Kaempfer, responsable du secrétariat de direction et secrétaire générale adjointe de la FSA, et Louis Möri, directeur de l’ABA, ont relevé l’excellente collaboration et ont pu observer que la sérénité est de mise chez les genevois pour qui les prestations culturelles, sportives et de rencontre sont variées et nombreuses. Sous l’égide de Maria Lopes, les «soirées à thème» permettent de se retrouver et de «voyager» auditivement et gustativement dans des contrées lointaines, alors que Fani Tripet coordonne les nombreuses offres culturelles offertes dans les institutions muséales de la cité du bout du lac. Spécificité genevoise, le «club des aînés» retrouve quant à lui une nouvelle jeunesse avec Josiane Vicherd et tout s’anime avec le concours de Conchita Poscia et Nicolas Frachet en charge des bénévoles sans qui la mise en œuvre du programme serait plus compliquée.

Légende de l‘image: Assemblée générale paisible et réussie pour le président Laurent Castioni et son comité.

## Entretenir le lien et nouer de premiers contacts

### Les manifestations de fin ou début d’année

Période de l’Avent, St-Nicolas, Noël, Nouvel An, les manifestations de fin ou début d’année organisées par les sections restent avant tout l’opportunité d’échanges et de nouvelles rencontres. Une belle tradition à perpétuer et illustrée ci-après auprès de quelques sections.

À l’instar d’autres sections FSA, le président de la section valaisanne, Pierre-André Perrin, le dit clairement et sans ambiguïté: «Le repas de Noël est l’événement le plus important de l’année. C’est une fête, il y faut de la musique et de la danse.» Cette tradition entretenue par d’autres sections romandes a beaucoup de succès auprès des membres, comme le confirme le successeur d’Adeline Clerc. La rencontre est également au centre des fêtes de Saint-Nicolas des sections Grisons et Suisse centrale, comme pour les traditionnelles fêtes de l’Avent des sections Bienne-Jura bernois et Suisse orientale. «L’échange est le plus important», souligne Monika Koch, présidente de la section Grisons. Les sections voisines Grisons et Suisse orientale inscrivent d’ailleurs depuis longtemps dans leurs calendriers annuels un apéritif de Nouvel An auquel sont aussi invités les nouveaux membres, qui peuvent ainsi nouer de premiers contacts. Au CFR Saint-Gall, des bénévoles servent aux membres de la section du «Röteli» grison et du pain aux poires, raconte Giuseppe Porcu, président émérite de la section depuis son élection au comité fédératif en juin 2018.

Hors des périodes de l’Avent et de Noël, les membres de plusieurs sections se sont rencontrés aussi régulièrement autour d’une table. «Les rencontres mensuelles offrent l’occasion de discuter et de parler de politique sur des sujets évoqués spontanément», observe Manuela Bachmann, vice-présidente de la section Suisse centrale. Kurt Stöckli, président depuis l’automne 2018 de la section Argovie-Soleure, souligne aussi l’importance de «l’aspect social» d’une traditionnelle fête de Saint-Nicolas: «Nos membres apprécient ce moment de partage – aussi pour discuter de tout et de rien». Les membres de la section Jura ont profités quant à eux d’une fête de fin d’année organisée par le service de consultation FSA de Delémont. «Outre des infos sociales sur ce qui va changer dans l’année à venir, nous gardons du temps pour nos questions et le loto accompagnant le goûter», explique Gabriel Friche.

# Engagement

## Maquette tactile du Palais fédéral

Le 30 avril, en guise de cadeau à la Confédération, le Conseiller fédéral Ueli Maurer a inauguré, sur la terrasse du Palais fédéral réaménagée, la maquette en bronze commandée par la FSA et les Lions Suisse-Liechtenstein. Cette maquette tactile du Palais fédéral à l’échelle 1:130, financée en grande partie par le Lions Club à l’occasion de son centenaire, symbolise la volonté des personnes en situation de handicap visuel de participer et de contribuer à la vie politique. Après l’allocution de bienvenue de Remo Kuonen, président de la FSA, et d’Ursina Bulgaris, Council Chairperson des Lions, le Conseiller fédéral Ueli Maurer a indiqué dans son discours à l’occasion de la fête d’inauguration qu’il s’agissait d’un «ouvrage commun typiquement suisse sur sol fédéral» qui doit à l’avenir servir d’évidente source «d’inspiration à l’intégration».

## Des lignes de guidage libres!

À l’occasion de la Journée internationale de la canne blanche 2018, les sections de la FSA étaient présentes dans des gares, sur des places publiques et d’autres lieux de rencontre dont une station de téléphérique pour attirer l’attention sur l’importance des lignes de guidage tactilo-visuelles et entrer en contact avec les passants. Deux exemples parmi tant d’autres: outre diverses activités, la section vaudoise a littéralement déroulé le tapis rouge le 15 octobre au centre de Lausanne pour un public curieux qui a ainsi pu s’essayer à l’utilisation des lignes de guidage. La section Zurich-Schaffhouse a quant à elle mis à profit sa présence devant l’hôtel de ville de Zurich pour une rencontre avec la population et les médias mais aussi pour remettre à des députés cantonaux trois demandes de mise en œuvre de la Convention de l’ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

# Prestations

## «Intros» facilite vos déplacements

L’orientation et la mobilité sont des éléments clés pour l’intégration des personnes aveugles et malvoyantes. Grâce à la nouvelle application «Intros» de la FSA, les passagers peuvent connaître le véhicule de ligne qui arrive, l’emplacement de ses accès, le moment exact où il parvient à l’arrêt souhaité et l’endroit où se situe la sortie – à condition que les véhicules soient équipés en conséquence. Le 15 octobre, la FSA a présenté «Intros» à des représentants du secteur et expliqué les informations de position les plus importantes fournies aux personnes en situation de handicap, visuel ou autre, pour utiliser les transports publics de manière autonome. Le projet a bénéficié du soutien généreux des Lions Suisse-Liechtenstein pendant la phase de lancement, avec test en situation réelle auprès des transports publics Zugerland Verkehrsbetrieben AG (ZVB) et Baselland Transport AG (BLT).

## Memento pour le personnel de vente

Faire ses courses fait aussi partie de la vie autonome des personnes avec un handicap visuel. Les personnes concernées ne sont pas toujours soutenues sans failles par le personnel de vente. Il convient également d’apprendre à conseiller les clients aveugles et malvoyants dans le quotidien de la vente. La FSA a donc rédigé à l’attention du personnel de vente un aide-mémoire avec 10 conseils pour fournir une assistance élémentaire comme «Informez des indications de prix ou des dates de péremption. Décrivez le choix et les caractéristiques des produits» et a contacté Coop et Migros pour le diffuser à large échelle. Une collaboration exemplaire a été instaurée avec Coop: son personnel de vente est formé sur la base d’un flyer réalisé en coopération avec la FSA. La FSA recommande à d’autres géants de la distribution de prendre exemple sur Coop.

# EBU

## Lobbying intensif pour un résultat satisfaisant

La commission de liaison est l’organe de l’Union européenne des aveugles (EBU) chargé du lobbying. Chaque pays de l’UE dispose d’un siège au sein de cette commission qui se réunit une fois par année, et la Suisse participe en tant qu’observatrice aux séances organisées par le pays présidant l’UE.

Durant l’année sous revue, les deux principaux sujets ont été l’acte législatif européen sur l’accessibilité (AEA) et les véhicules électriques et hybrides (voitures silencieuses). Pour les personnes en situation de handicap en général et donc aussi les personnes aveugles et malvoyantes, l’AEA est un projet législatif fondamental lancé par la Commission européenne.

#### Accessibilité générale

Il s’agit d’inscrire dans les textes législatifs l’accessibilité générale aux services, bâtiments, transports, offres culturelles, etc. En d’autres termes, les services, bâtiments et transports publics doivent pouvoir être utilisés de manière autonome par les personnes en situation de handicap; un objectif ô combien ambitieux.

Au cours des débats, les exigences ont toutefois sans cesse été revues à la baisse.

De nombreux groupes d’intérêt puissants s’opposent en effet à ce projet de loi, dont les milieux industriels, qui estiment être dans l’impossibilité de concevoir leurs produits de manière à les rendre accessibles. Les PME de moins de 50 collaborateurs sont ainsi exemptées de cette obligation.

#### Intervention réussie

Quant aux nouveaux véhicules hybrides et électriques, la discussion est aussi en cours en Suisse. Un long et intensif lobbying a permis d’obtenir un résultat satisfaisant: les véhicules électriques devront ainsi émettre un signal sonore d’avertissement jusqu’à une vitesse de 20 km/h pour que les personnes aveugles et malvoyantes puissent les percevoir. À une vitesse plus élevée, ce signal est inutile, car le bruit des pneus est assez fort pour être perçu.

Nous demandons encore que ces véhicules émettent un signal à l’arrêt. Nous devons en effet savoir où se situe un tel véhicule qui peut démarrer à tout moment. L’EBU a obtenu un autre succès majeur, à savoir l’impossibilité de désactiver le dispositif AVAS (ou Acustic Vehicles Alerting System), et ce dès la mi-2019. La Suisse va appliquer la réglementation européenne.

Christian Hugentobler

# Partenaires

## Notre réseau

**Partenaires internationaux**

• European Blind Union EBU

• World Blind Union WBU

**Organisations faîtières nationales**

• Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA

• Inclusion Handicap

• AGILE.CH

• Lions Clubs International MD 102 Suisse-Liechtenstein

**Partenaires dans le domaine du handicap visuel**

• Accesstech SA (la FSA comme actionnaire), Fondation AccessAbility

• Association Ecole de la pomme

• Bibliothèque sonore romande BSR

• Bibliothèque braille romande BBR

• Blinden-Fürsorge-Verein Innerschweiz BFVI

• Blind Power

• CAB – Action Caritas Suisse des Aveugles

• Das B SA – Blinden- und Behindertenzentrum Bern

• Fondation «Access for all»

• Fondation Ecole suisse pour chiens d’aveugles, Allschwil

• Physioblind.ch

• Reformierte Blindenseelsorge RBS

• Retina Suisse

• Union Suisse des aveugles USA

• Visoparents suisse

**Partenaires dans le domaine du sport handicap**

• Blindspot

• Groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants GRSA

• PluSport

• Swiss Paralympic

# Dons

## Merci de votre soutien

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants peut compter depuis sa création sur le soutien de nombreux partenaires. Les activités, l’engagement ainsi que l’offre de conseils et de prestations ne pourraient exister sans les contributions généreuses qu’elle reçoit sous la forme de dons en nature ou en argent.

La FSA tient à remercier de tout cœur

• toutes les personnes bénévoles;

• toutes les donatrices et donateurs;

• toutes les personnes ayant pensé à inclure la FSA dans leur succession;

• la Burgergemeinde Bern (soutien du centre de formation et de rencontre CFR de Berne);

• la fondation Albert Koechlin, les lions clubs Lucerne (soutien de la rénovation et le déplacement du centre de formation et de rencontre CFR de Lucerne);

• la Katholische Kirchgemeinde Rapperswil-Jona (soutien du centre de formation et de rencontre CFR de St-Gall);

• le lions club Limmattal, la Ehrat SA Dietikon (soutien du centre de formation et de rencontre CFR de Zurich);

• le lions club Suisse-Liechtenstein (soutien de l’application «Intros»);

• toutes les fondations et institutions qui ne souhaitent pas être nommées ici ainsi que les autres organisations de bienfaisance telles que les clubs services, sponsors et paroisses;

• les coopératives Coop et Migros (soutien de VoiceNet);

• l’Office fédéral des assurances sociales;

• les Cantons de Berne, de Zurich, de St-Gall, de Lucerne et de Vaud;

• le Bureau fédéral de l’égalité pour les personnes handicapées.

Quote: «Merci pour l’attestation de don. J’ai toujours un réel plaisir à recevoir une magnifique enveloppe manuscrite par la Poste.» J.R., donatrice

#### Service-Information

**Compte pour dons FSA 10-2019-4**

Par votre don, vous permettez à de nombreuses personnes aveugles et malvoyantes de bénéficier de nos conseils et de notre aide. Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à Pierre-Yves Graber. Vous pouvez le joindre par courriel à servicedonateurs@sbv-fsa.ch ou par téléphone au numéro 021 651 60 60.

Dons en ligne: sbv-fsa.ch/fr/formulaire-de-don

# Impressum

**Éditeur**

Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA

**Rédaction**

Roland Erne

Communication

**Conception et impression**

Ediprim SA, Bienne

**Parution**

Allemand et français

Impression en gros caractères et braille

Sous forme électronique et sur CD (format Daisy)

**Photos**

Archives FSA, excepté:

• Markus A. Jegerlehner (pages 9/10/26)

• Damla Polat/Coop (page 27)

Logo: **FSA** Fédération suisse des aveugles et malvoyants

Rue de Genève 88b

1004 Lausanne

021 651 60 60

secretariat.romand@sbv-fsa.ch

sbv-fsa.ch

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général  
Könizstrasse 23 / case postale

3001 Berne

031 390 88 00

info@sbv-fsa.ch

sbv-fsa.ch

Ensemble, on voit mieux

Logo: **ZEWO** Votre don en bonnes mains.